

La maintenance des chaluts comme activité collective dans un port méditerranéen

Maryvonne Merri¹

Professeure de psychologie de l'éducation, Université du Québec, Montréal
merri.maryvonne@uqam.ca

Sylviane Veillette²

Doctorante en psychologie, Université du Québec, Montréal
veillette.sylviane@courrier.uqam.ca

Candy Laurendon-Marques³

Docteur en psychologie cognitive, Université d'Angers
Universidade Federal do Rio Grande do Norte, Natal, Brésil
nacyd@hotmail.fr

Notre recherche prend place dans un port de Méditerranée. Dans la communauté de pêche étudiée, le chalut est réparé, ajusté et construit par des filetiers issus de familles de pêcheurs ou membres à terre de l'entreprise familiale.

Cet article décrit l'activité professionnelle des filetiers non comme une activité individuelle mais surtout comme une activité collective incluant la préoccupation, chez les filetiers, des autres acteurs et de l'entreprise de pêche. Cette qualité collective de l'activité, mise en avant en psychologie par Vygotski (1978, 2013) et par Leont'ev (1978), et reprise, en particulier, par des auteurs en clinique de l'activité de travail (Clot, 2001b, 2004; Clot et Lhuillier, 2010) et en sciences de la gestion (Lorino, 2010, 2013a, 2013b), nous conduit à proposer quatre plans d'analyse de la place des autres dans l'activité du filetier : l'activité autonome responsable et adressée au pêcheur, les solidarités mécanique et organique, l'activité adressée aux autres techniciens et une gradation des interactions avec les autres acteurs.

Des entretiens menés dans le port auprès des filetiers sur les tâches relatives au chalut et sur leur développement professionnel offrent des regards croisés sur l'activité de maintenance des chaluts de pêche. L'activité collective des filetiers est analysée selon quatre thèmes : l'installation dans le métier du filetier, l'activité autonome du filetier, les interactions entre le pêcheur et le filetier et enfin, les interactions avec les autres acteurs du secteur de la pêche.

Mots-clés : *activité collective ; chalut de pêche ; ramendage ; port de Méditerranée*

¹ M. Merri mène des travaux sur le développement instrumental à l'école et au travail. Plus particulièrement, ses travaux dans le secteur de la pêche portent sur le développement de compétences relatives au chalut dans des communautés au Québec et en France et sur les intentions didactiques des traités et manuels de pêche, en particulier le Traité des Pêches de Duhamel du Monceau au XVIII^e siècle.

² Sa thèse porte sur les forums de discussion comme dispositif permettant l'expression des préoccupations relatives à l'apprentissage du jeune enfant chez les parents québécois et français. Elle a également mené des travaux sur le développement professionnel d'anciens pêcheurs devenus enseignants de techniques de pêche et sur le développement du pouvoir d'agir de pêcheurs québécois ayant subi plusieurs moratoires.

³ Sa thèse porte sur les acquisitions des savoirs d'adultes brésiliens peu ou pas scolarisés à l' "école de la vie". Elle travaille pour la formation des enseignants brésiliens, au sein d'une Organisation Non Gouvernementale, le G.E.E.M.P.A. (Grupo de Estudos Sobre Educação, Metodologia de Pesquisa e Ação).

Abstract : *The Maintenance of Trawls as a Collective Activity in a Mediterranean Port*
Our research takes place in a Mediterranean port. In the identified fishing community, the trawl is repaired, adjusted and built by technicians who come from a family of fishermen or who are land workers in a family business.

This article describes the professional activity of trawl technicians not as an individual activity, but rather as a collective activity that includes the preoccupations of the trawl technicians, of the other actors, and of the fishing business. The collective quality of this activity, put forth in psychology by Vygotski (1978, 2013) and by Leont'ev (1978), and reworked, in particular, by authors from work activity clinics (Clot, 2001b, 2004; Clot et Lhuilier, 2010) and business sciences (Lorino, 2010, 2013a, 2013b), leads us to suggest four levels of analysis of the place of others in the trawl technician's activity: the autonomous and responsible activity that is addressed to the fisherman, the mechanic and organic solidarities, the activity that is addressed to the other technicians, and finally, the gradation in the interactions with the other actors.

The interviews that were held in the port with the trawl technicians regarding tasks relative to the trawl, as well as their professional development, offer different viewpoints in regards to the maintenance of trawls. The collective activity of trawl technicians is analyzed according to four themes: the instatement into the trawl technician trade, the autonomous activity of the trawl technician, the interactions between the fisherman and the trawl technician, and finally, the interactions with the other actors in the fishery.

Keywords: *collective activity; fishing trawl; mending; Mediterranean port*

Resumo : *A manutenção das redes de arrasto como atividade coletiva num porto mediterrâneo*

A nossa pesquisa ocorre dentro de um porto mediterrâneo. Na comunidade de pesca estudada, a rede é reparada, ajustada e construída pelos profissionais de manutenção oriundos de famílias de pescadores ou membros da empresa familiar à terra.

Este artigo descreve a atividade profissional dos manutendores não como uma atividade individual mas sobretudo como uma atividade coletiva incluindo a preocupação, da parte dos manutendores dos outros atores e da empresa da pesca. Esta qualidade coletiva da atividade, ressaltada em psicologia por Vygotski (1978, 2013) e Leont'ev (1978), e retomada em particular por autores na área da clínica da atividade de trabalho (Clot, 2001b, 2004; Clot et Lhuilier, 2010) e na área das ciências da gestão (Lorino, 2010, 2013a, 2013b), nos conduziu a propor quatro planos de análise do lugar dos outros na atividade dos manutendores : atividade autónoma responsável e dirigida ao pescador, as solidariedades mecânica e orgânica, a atividade dirigida aos outros técnicos e uma graduação das interações com os outros atores.

As entrevistas conduzidas dentro do porto com os manutendores sobre as tarefas relativas à rede de arrasto e ao seu desenvolvimento profissional oferecem olhares cruzados sobre a atividade de manutenção das redes de arrasto. A atividade coletiva dos manutendores é analisada seguindo quatro temas : a instalação na profissão do manutendor, a atividade autónoma do manutendor, as interações entre o pescador e o manutendor e, finalmente as interações com os outros atores do setor da pesca.

Palavras-chave : *atividade coletiva; rede de arrasto; manutenção; porto mediterrâneo*

1. Une étude de l'activité sur le chalut, entre la mer et la terre

Le chalutage est devenu la technique de pêche la plus utilisée dans le monde. L'ancêtre du chalut, le gangui, est signalé au XVIII^e siècle (Duhamel du Monceau, 1776) et cet engin de pêche a été constamment perfectionné non seulement par l'invention de structures et de matériaux plus performants mais aussi, récemment, par la traction de chaluts multiples, l'installation de grilles de sélectivité des espèces ou encore l'ajout de sondes. Ainsi, le chalut est à la fois un outil traditionnel et un outil de haute technologie.

La structure du chalut et son entretien déterminent la quantité et la qualité de la ressource vivante capturée. Aussi, le chalut concentre-t-il, chez les professionnels, des tensions entre l'urgence de la pêche et le temps nécessaire à la maintenance, entre un usage prudent de l'engin et une prise de risque sur des fonds accidentés, ou encore entre l'assurance apportée par un engin éprouvé et l'incertitude d'une innovation technique. Ces tensions peuvent être assumées par le seul équipage, ou partagées entre la terre et la mer, selon les types de pêche et les régions.

Les résultats présentés dans cet article sont issus d'une recherche franco-canadienne⁴ sur les compétences des pêcheurs relatives à la réparation des chaluts et les conditions d'apprentissage de ces savoirs. Dans les quatre régions maritimes ciblées (Nord de la France, Vendée-Pays de la Loire, littoral méditerranéen, embouchure du Saint-Laurent en Gaspésie), des différences notables, relatives, en particulier, à l'existence de mandats de maintenance du chalut, sont apparues. En effet, des professionnels de maintenance interviennent plus ou moins, voire pas du tout, sur les chaluts des pêcheurs.

Dans la pêche méditerranéenne, nous avons constaté que le chalut est réparé, ajusté et construit par des filetiers issus de familles de pêcheurs travaillant uniquement à terre. Aussi, le chalut est à la fois l'objet des filetiers et l'instrument des pêcheurs. Cet article propose d'étudier l'activité professionnelle de cinq filetiers d'une communauté particulière. Celle-ci se caractérise comme une activité collective engageant une préoccupation des autres acteurs du secteur maritime, en particulier les pêcheurs et les autres filetiers. Des entretiens portant sur leur activité de maintenance des chaluts de pêche en relation avec les autres acteurs et sur leur développement professionnel ont été menés auprès de ces filetiers.

2. Les différents rapports à un outil de travail

Les hommes peuvent entretenir différents rapports à leur outil de travail : un rapport d'instrument et un rapport d'objet (Rabardel, 2005). Ces deux rapports, ici relatifs au chalut, se répartissent entre pêcheurs et filetiers d'une même communauté de pêche, fondant ainsi des activités professionnelles à la fois autonomes et collectives.

2.1. Un rapport d'instrument au chalut

Un chalut de pêche est un filet en forme d'entonnoir tracté par les câbles d'acier d'un navire. Il est formé de différentes pièces cousues entre elles et il est fermé à son extrémité (le « cul du chalut ») par un cordage qui sera ouvert pour permettre le déversement du poisson sur le bateau. Un système de panneaux règle son ouverture. La

⁴ Cette recherche sur le ramendage (2009-2011) a été réalisée grâce au financement du Conseil de la Recherche des Sciences Humaine du Canada, en partenariat entre l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'École Nationale de Formation Agronomique de France (ENFA), organisme responsable de la formation des professeurs des lycées maritimes français.

dimension des mailles varie des ailes jusqu'au cul de chalut afin de sélectionner les espèces.

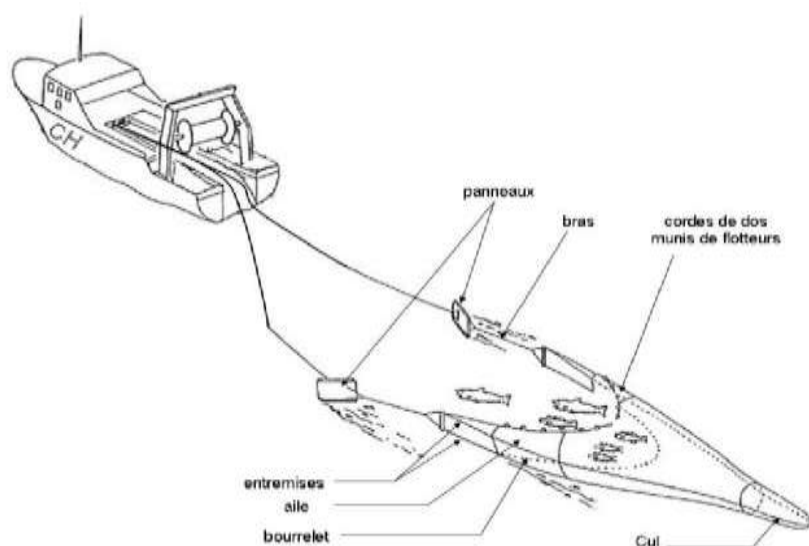


Fig. 1 – Chalut de fond⁵.

Source : Comité régional des pêches de la région Basse-Normandie⁶

Le pêcheur entretient un rapport d'instrument avec le chalut, médiation entre sa main et la ressource vivante (Vygotski, 2013). Le maintien de ce rapport requiert une attention à l'intégrité du chalut, par la réparation des déchirures et des bris et un entretien régulier. Ce rapport implique également que le chalut ne soit pas un simple outil générique mais un instrument subjectif « mis à sa main » par le pêcheur par genèses instrumentales successives (Rabardel, 1995). Pour cela, le pêcheur agit sur les deux composantes de l'instrument, l'artefact, par la modification de la structure et du matériau du chalut et son schème d'utilisation par l'ajustement des paramètres (vitesse, nature géologique des fonds, durée, ouverture du chalut). Ces genèses ajustent le chalut aux situations et permettent d'accroître la rentabilité du trait de chalut.

2.2. Un rapport d'objet au chalut

L'entretien, la réparation et la modification de la structure du chalut concernent la partie matérielle de l'instrument du pêcheur. Ces tâches caractérisent un rapport d'objet pour le filetier qui accompagne, d'une part, le maintien de l'intégrité du chalut et, d'autre part, les genèses de l'instrument du pêcheur.

Les tâches de ramendage correspondent à l'entretien courant du chalut. Les étapes de réparation pertinentes et leur difficulté varient selon l'emplacement de la déchirure sur le chalut et l'orientation de la déchirure ainsi que la technique utilisée. Pour réparer, le professionnel, après avoir « nettoyé » la déchirure et les nœuds, peut placer un « placard », c'est-à-dire une pièce prédécoupée à la taille de la déchirure, ou encore reconstituer le réseau de mailles à l'aide d'une aiguille et de fil.

Le montage d'un chalut consiste à découper et à assembler des pièces à partir d'un plan de chalut fourni, par Ifremer par exemple. La coupe des pièces est effectuée selon un rythme de coupe (diminution ou augmentation) lorsque la pièce est oblique.

La tâche de modification du chalut permet de mettre le chalut à la main du pêcheur, pour que le chalut « pêche mieux » un type de poisson particulier dans des zones

⁵ Ce chalut est destiné à la capture des espèces vivant au fond.

⁶ <http://www.crpb-n.fr/comite-regional-peche-chaluts.html>

spécifiques. La modification du chalut permet également de dépenser moins de gasoil. Cette tâche peut être considérée comme une tâche de maintenance adaptative de l'engin de pêche.

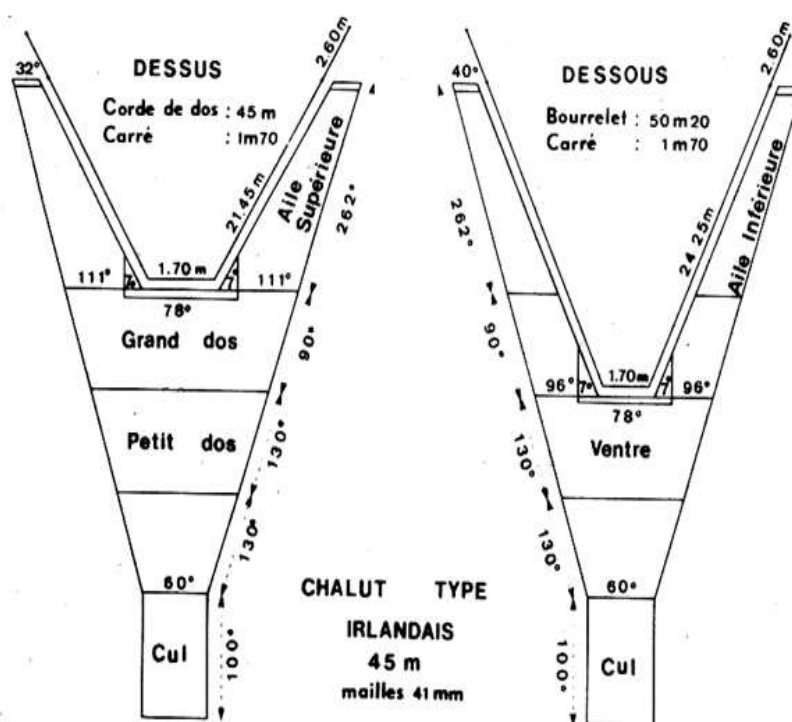


Fig. 2 – Plan de chalut⁷. Source : FAO⁸

3. La maintenance des chaluts comme mandat et comme activité collective

Dans le port méditerranéen, lieu de notre recherche, des filetiers maintiennent les chaluts de pêche. Cette relation entre le pêcheur et le filetier est conceptualisée dans cet article comme un « mandat » qui permet au pêcheur de « se décharger sur quelqu'autre personne ou entité de la charge d'accomplir pour lui ce qu'il n'a pas le temps, la capacité ou le goût de faire lui-même » (Girin, 1995 : 233). Cette organisation du travail s'est mise en place dans l'histoire de la pêche, par un double mouvement, celui de la solidarité familiale puis celui de la spécialisation technique. Cette charge de ramendage est devenue autonome, car elle comporte une autorité de prise de décision complète ou partielle (Girin, 1995). Ce n'est pas, pour autant, une activité individuelle puisqu'elle est orientée vers les autres acteurs. Nous étudierons donc ici le ramendage comme une activité collective.

3.1. Les conditions de mise en place d'une division du travail dans la pêche

La séparation des tâches effectuées en mer et à terre est une forme ancienne de la division du travail dans le secteur de la pêche. Ainsi, le *Traité des Pêches* rédigé au XVIII^e siècle par Duhamel du Monceau (1776) décrit une division du travail par sexe et par âge dans la famille, les femmes filant le chanvre, matériau des filets, les vieux pêcheurs confectionnant des filets qu'ils vendent ensuite. Les tâches de ramendage sont ainsi attribuées aux membres de la famille ne pouvant aller en mer, en permettant de

⁷ Ce chalut est destiné à la capture des espèces vivant au fond.

⁸ <http://www.fao.org/docrep/003/r9048f/R9048F13.htm>

garantir une activité économique pour chaque membre, voire des revenus supplémentaires au seul produit de la pêche.

Les techniques sur le maillage et l'entretien des filets sont recueillies par écrit et diffusées à partir du XVIII^{ème} siècle. En effet, à la suite de François Le Masson du Parc (2004), Duhamel du Monceau (1776) propose une description « exacte »⁹ des techniques relatives aux filets, recueillies auprès des pêcheurs dans les ports. Dès lors, la formation orale et gestuelle traditionnelle n'est plus le seul vecteur de formation. Des techniques autonomes apparaissent ainsi qu'une seconde forme de division du travail, non plus commandée par la seule appartenance familiale mais également par l'existence préalable de compétences chez les individus. Mais il faudra attendre le XX^{ème} siècle pour que de nouveaux ouvrages de diffusion technique (Boudreau et Myre, 1998 ; Libert et Maucorps, 1969) soient édités tandis que se mettent en place des lycées maritimes. La création d'organismes de recherche et de normes sur la pêche (IFREMER en France et son ancêtre, l'institut des techniques de pêche, FAO) favorisent l'expérimentation et la diffusion de nouveaux engins de pêche et, dès lors, une préoccupation technique rendue autonome de l'acte de pêche.

Enfin, le secteur de la pêche est aujourd'hui très diversifié. Il inclut tant des organisations industrielles du travail que des formes artisanales, de la petite pêche à la grande pêche. La durée de la pêche influe sur la possibilité, la nécessité, les enjeux et le rythme d'une maintenance mandatée des chaluts de pêche à terre.

3.2. Le ramendage comme activité autonome et collective

L'activité des filetiers, comme mandat, remplit quatre conditions exigeant à la fois autonomie et préoccupation du collectif. En premier lieu, l'activité du filetier est orientée par le résultat attendu par le pêcheur, jaugé par des critères de qualité, d'économie et de temps qui sont négociés explicitement ou convenus dans l'habitude. En deuxième lieu, un mandat requiert la maîtrise de connaissances et d'instruments matériels et symboliques (Vygotski, 1978) par le filetier. La troisième condition porte sur l'opacité, au moins partielle, de l'activité du filetier pour le pêcheur (Girin, 1995). Enfin, il ne peut y avoir mandat sans confiance entre le pêcheur-mandant et le filetier-mandataire (Girin, 1995).

Cette qualité collective de l'activité, fondement de la psychologie de Vygotski (1978, 2013) et de la psychologie de l'activité (Leont'ev, 1978), reprise, en particulier, en clinique du travail (Clot, 2001b, 2004; Clot et Lhuilier, 2010) et étudiée en sciences de la gestion (Lorino, 2010, 2013a, 2013b), nous conduit à proposer quatre plans d'analyse de la place des autres dans l'activité des filetiers.

Le premier plan concerne l'activité du filetier comme activité autonome « adressée » au pêcheur. En effet, en adoptant un rapport d'objet au chalut, les filetiers maintiennent l'intégrité de l'engin de pêche et l'ajustent à la main du pêcheur. Selon les termes de Clot, l'activité des filetiers est « adressée » (Clot, 2007) au pêcheur, même en son absence. Le pêcheur doit pouvoir attendre, avec confiance, un résultat selon des critères particuliers. Ce premier plan d'activité collective engage la responsabilité du filetier et le rend véritable auteur de ses actes à l'aide des moyens cognitifs, matériels et symboliques qu'il met en œuvre. Cette capacité, désignée par Ricoeur comme « imputabilité » (Ricoeur, 2004, 2005), permet au mandataire de faire montre de « promesse » (Ricoeur, 2004, 2005) en livrant, par exemple, le chalut à temps. Ainsi, la reconnaissance professionnelle repose, avant tout, sur une reconnaissance de soi qui inclut déjà les autres. Pourtant, les capacités d'imputabilité et de promesse, si elles

⁹ Le mot exactitude est utilisé par Duhamel du Monceau lui-même (1776 : 25).

intègrent déjà autrui dans l'activité personnelle, ne garantissent pas encore la réciprocité de la reconnaissance (Ricoeur, 2004, 2005), c'est-à-dire la reconnaissance du pêcheur-mandant à l'égard du filetier-mandataire.

Le deuxième plan d'analyse de l'activité collective concerne les formes de solidarité entre la fonction de pêcheur et la fonction de filetier. L'histoire de la pêche nous apprend, nous l'avons vu, qu'à une division du travail dans la famille a succédé l'autonomie des métiers relatifs aux engins de pêche. Les concepts de « solidarité mécanique » et de « solidarité organique », empruntés à Durkheim (1893) sont repris par Girin (1995) dans son étude des agencements organisationnels dans les entreprises. La première solidarité s'impose aux membres. Elle est basée sur « *un ensemble plus ou moins organisé de croyances et de sentiments communs à tous les membres du groupe : c'est le type collectif.* » (Durkheim, 1893 : 121, livre I). Dans ce premier mouvement, la solidarité crée la division du travail. La seconde solidarité, de type « organique », rend compte de « l'interdépendance des destins et de la nécessité de la survie, imposant la coopération malgré et avec les différences de sensibilités et de caractères » (Girin, 1995 : 9). Dans ce second mouvement, la division du travail crée la solidarité. Girin (1995) et Lorino (2010) exemplifient le concept de solidarité organique par la solidarité des membres de l'équipage du bateau, auxquels les conditions périlleuses et contraintes imposent une coopération. Pour qu'une solidarité organique émerge de la division du travail, il faut, selon Durkheim (1893), que des habitudes se créent entre porteurs de fonctions différentes, permettant ainsi à des règles communes de se constituer. De plus, l'opacité entre fonctions ne doit pas être complète car, « (...) *s'il (le professionnel) ne sait pas où tendent ces opérations qu'on réclame de lui, s'il ne les rattache à aucun but, il ne peut plus s'en acquitter que par routine.* » (Durkheim, 1983 : 117, livre III).

Le troisième plan porte à nouveau sur une activité autonome et adressée (Clot, 2007), cette fois à l'égard d'autres filetiers ou d'autres références et inspirations techniques. En effet, l'activité du filetier peut être orientée par la participation à un genre professionnel (Clot, 2001a), ensemble de gestes et de valeurs qui forment le corps du métier et, dialectiquement, par la dissidence de son activité, c'est-à-dire par la mise en œuvre d'un style (Clot et Faïta, 2000). Ainsi, un filetier peut, non seulement, bénéficier d'une transmission d'un geste professionnel ou d'un instrument de travail auprès d'un collègue mais aussi introduire une innovation technique dans sa communauté.

Enfin, un quatrième plan d'analyse correspond au potentiel de développement de l'activité, considérée comme un organisme vivant. Les trois premiers plans d'analyse de l'activité du filetier supposent qu'une activité puisse être collective en dehors de la présence physique des personnes, car les acteurs présents ne sont pas toujours des humains mais peuvent être également des instruments matériels et symboliques collectivement partagés (un plan de chalut, une notice technique, une habitude) :

« L'acteur n'est jamais seul face à l'objet de son travail et face aux moyens techniques dont il dispose : le travail apparemment le plus solitaire est en fait « hanté » par une foule d'« interacteurs » avec lesquels le sujet échange dialogiquement, à travers l'espace, le temps et la société. » (Lorino, 2010 : 10).

Cette activité collective est susceptible de développement, en fonction des acteurs qui se saisissent ou non des contingences et selon la qualité de leur participation.

Cette qualité peut être évaluée selon une gradation en trois niveaux. À un premier niveau, le mandant « ne veut rien savoir » du travail qu'il demande, l'activité du mandataire restant alors volontairement opaque à ses yeux (Girin, 1995). Dans ce cas, le mandant et le mandataire mènent chacun une activité ayant un sens et une logique

propres. À un deuxième niveau, des coopérations entre professionnels, surtout sur le mode informationnel, assurent une cohérence globale mais l'activité collective demeure la somme de deux activités individuelles sans transformation (Follet, 1995; Lorino, 2013b). Un troisième niveau, particulièrement étudié par Lorino (2010) comme "transaction", survient, en particulier, en cas de variation des motivations, contraintes et ressources de l'activité. Cette fois, et à condition que les acteurs s'emparent des contingences, les interactions entre professionnels peuvent produire des nouvelles connaissances et de nouveaux sens pour l'activité collective. Ainsi, nous avons observé dans un autre port de pêche que l'introduction de sondes sur le chalut a permis de développer non seulement les connaissances du filetier et celles du pêcheur, mais également le sens de leur activité collective, évoluant vers une audace technique conjointe et vers la coordination des savoirs locaux traditionnels (Barthélémy, 2005) et des savoirs techniques permettant au pêcheur de « *voir sous l'eau* » (Merri, Veillette, et Cotton, à paraître).

Les quatre plans de définition d'une activité collective qui viennent d'être établis permettront d'analyser l'activité de maintenance des chaluts de pêche révélée par les regards de filetiers du port méditerranéen étudié.

4. Méthodologie de l'enquête dans un port de pêche

Une enquête ethnographique¹⁰ a été réalisée dans le port de pêche méditerranéen étudié. Une enquête préliminaire par questionnaire auprès de 22 pêcheurs de ce port¹¹ avait révélé que la pêche avait lieu à la journée, les bateaux rentrant chaque soir au port, et par l'existence d'une maintenance des chaluts à terre. À notre arrivée dans le port, nous avons pris contact avec les professionnels ayant répondu au questionnaire et les professeurs de pêche du lycée maritime de la ville qui nous ont présentée ces pêcheurs et ces professeurs à d'autres pêcheurs et filetiers. Nous avons tenu un journal de bord consignait les personnes-ressources rencontrées (enseignants de techniques de pêche, comité local des pêches), les lieux visités, les observations et les conditions des entretiens menés. Dans cet article, nous ne considérerons que les professionnels entretenant ou ayant entretenu une activité spécifique sur le chalut. Trois d'entre eux (Loïc¹², Jean et Philippe) se considèrent filetiers, tandis que Martin et Christophe, le père et le fils, sont à la fois pêcheurs et filetiers, leur place sur le bateau et à terre étant interchangeable.

Lors de notre première rencontre avec ces cinq professionnels, nous avons présenté le thème et l'objectif de notre recherche : connaître leur parcours en se focalisant sur leurs pratiques de réparation des chaluts et l'apprentissage du ramendage. Les entretiens ont été réalisés dans un lieu familier pour la personne interrogée : sur le bateau familial ou dans l'atelier. D'une durée d'une heure trente à deux heures, ces entretiens ont été filmés, en considérant que la personne interrogée emploierait des gestes pour décrire ses actions ou pour évoquer les dimensions d'une déchirure, par exemple.

La méthode d'entretien s'inspire de l'instruction au sosie¹³, méthode d'analyse du travail favorisant la verbalisation de l'expérience professionnelle de la personne

¹⁰ C. Laurendon-Marques était en charge des enquêtes dans les ports de pêche français ; M. Merri dans les ports canadiens. S. Veillette a collaboré à l'élaboration théorique et à l'analyse des données recueillies.

¹¹ Au total, 126 pêcheurs appartenant à quatre régions maritimes ont répondu à ce questionnaire. Les résultats de cette enquête sont présentés dans Doualot et Merri (2013).

¹² Les différents prénoms employés dans cet article sont fictifs afin de garantir l'anonymat des personnes interrogées.

¹³ L'instruction au sosie est un exercice qui a été mis au point aux usines Fiat dans les années 1970 par Odonne (Odonne, Re et Briante, 1981).

interrogée. L'exercice consiste à instruire un "moi-auxiliaire", le sosie étant censé le remplacer dans sa tâche. Le professionnel l'informe de ce qu'il doit faire habituellement, ce qu'il pourrait faire et ce qu'il ne faudrait surtout pas faire. Lors de l'entretien, un plan de chalut était à la disposition du filetier. Dans un second temps d'entretien, le filetier a répondu à une série de questions sur l'apprentissage du métier : Dans quelles situations avez-vous appris? Vous a-t-on expliqué ou montré ce qu'il fallait faire ? Et lorsque vous avez fait tout seul pour la première fois... ? Avez-vous déjà modifié l'engin de pêche...?

Nous avons privilégié une méthode d'analyse thématique des entretiens en nous appuyant sur les quatre plans de notre cadre théorique.

5. Les caractéristiques de la communauté de pêche et des professionnels étudiés

Le schéma ci-dessous illustre la place des professionnels rencontrés ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux, avec les membres de leur famille dans le secteur de la pêche et avec différents organismes ou groupes du secteur de la pêche. Ces professionnels appartiennent à trois générations de pêcheurs. Enfants de pêcheurs, Loïc et Martin, tous deux de la même génération, ont des enfants adultes qui ont rejoint l'entreprise familiale de pêche. Jean et Philippe sont plus jeunes, appartenant à la même génération que les fils de Loïc et Martin. Les professionnels à la retraite sont symbolisés par des encadrés au contour pointillé, alors que ceux encore en activité le sont par des encadrés au contour continu.

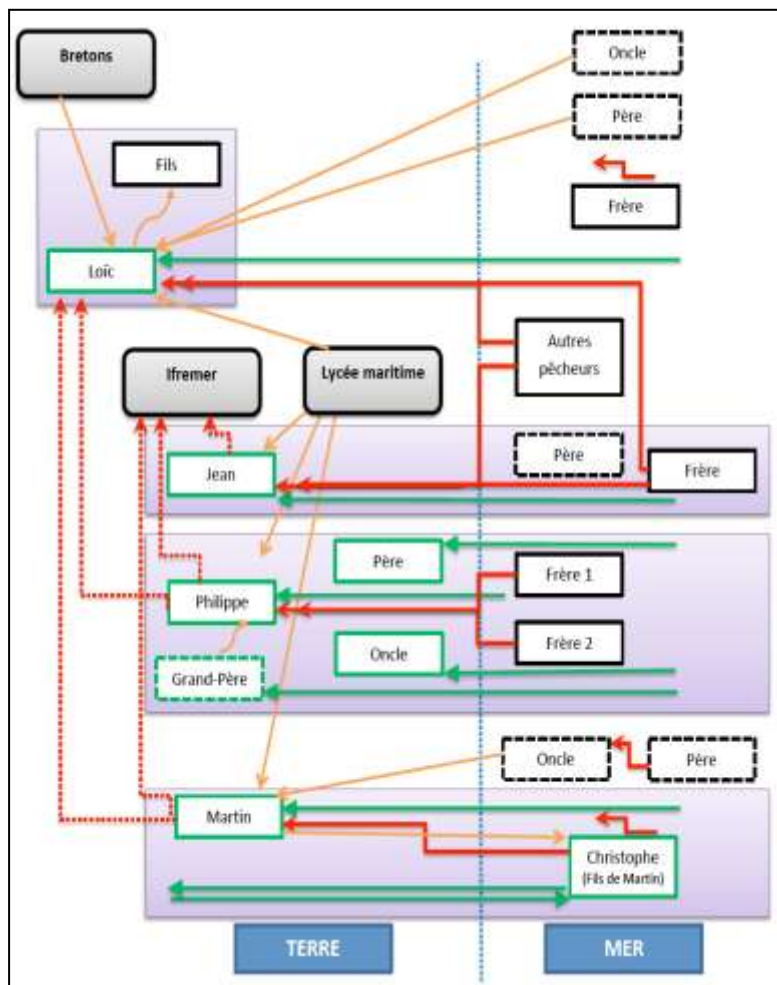


Fig. 3– Sociogramme des professionnels interrogés

Pour la plupart des professionnels rencontrés, la pêche est d'abord une entreprise familiale, que nous avons symbolisée par les rectangles mauves sur le schéma. Cependant, deux filetiers déclarent entretenir le chalut de pêcheurs extérieurs à l'entreprise familiale.

Lorsque le pêcheur mandate régulièrement un filetier, les mandats correspondants sont représentés par des flèches rouges. Un seul patron-pêcheur répartit les mandats entre deux filetiers. Loïc, un filetier, est parfois mandaté par ses collègues, en particulier pour des tâches ponctuelles liées à la conception et au montage des chaluts. Enfin, le pêcheur peut parfois réaliser lui-même la maintenance du chalut lorsqu'il maîtrise suffisamment le ramendage. Dans ce cas, la flèche rouge indique une relation réflexive.

Ainsi, les entreprises familiales (rectangles mauves) sont organisées selon deux territoires distincts, la "terre", territoire du filetier, et la "mer", territoire du pêcheur. Le bateau à quai symbolise la frontière : ainsi, le bateau est familial plutôt qu'associé au patron-pêcheur. Le filetier n'hésite pas à monter à bord, non seulement pour réparer le chalut lors d'interventions rapides, mais également pour assurer certaines tâches connexes : aider à débarquer le poisson, repeindre le bateau, etc. Un seul des cinq filetiers, Loïc, n'a pas de lien professionnel régulier avec les pêcheurs de sa famille, ceux-ci maîtrisant suffisamment bien le ramendage pour être autonomes dans leur activité. Ainsi, Loïc peut concentrer son activité sur des liens commerciaux dont la recette n'est pas directement dépendante de l'activité de pêche du bateau familial.

Par ailleurs, les cinq filetiers interrogés ont mené une activité plus ou moins longue en mer, sans avoir pour autant toujours atteint le niveau de patron-pêcheur. Les tâches en mer ne sont donc pas opaques pour eux. Leur passage de la mer à la terre est symbolisé par des flèches vertes. Seul Christophe, le fils de Martin, d'abord matelot, puis filetier à terre pendant deux ans, a effectué une seconde transition, prenant les commandes du bateau familial au moment où son père a effectué la transition inverse.

Les lignes orangées symbolisent les sources d'apprentissage du métier de filetier. Dans le cadre de l'apprentissage du métier de pêcheur, le lycée maritime a contribué à la formation de tous les filetiers interrogés (sauf Christophe), mais quatre sur cinq évoquent également l'apprentissage auprès d'un proche parent, en particulier le père, le grand-père ou l'oncle. Pourtant, aucun filetier ne décrit des situations précises d'apprentissage ou encore une progression.

6. Analyse des propriétés collectives de l'activité de ramendage

L'analyse des données sera menée en trois temps. Puisque les cinq filetiers interrogés ont exercé préalablement le métier de pêcheur dans l'entreprise familiale, notre analyse débutera par leur installation dans le métier et le sens qu'ils donnent à leur nouvelle place. Dans une deuxième étape, l'activité de réparation pour le pêcheur sera étudiée. L'activité de conception comme innovation dans le métier complètera notre étude.

6.1. L'installation dans le métier de filetier et le sens de la nouvelle place

Les professionnels interrogés soulignent le contraste entre la division antérieure et la division actuelle du travail dans leur communauté de pêche.

La division antérieure du travail correspondait à deux configurations. Dans une première configuration, certains patrons de pêche maîtrisaient le ramendage et transmettaient cette compétence à leurs fils ou à leurs neveux, l'activité de ramendage étant alors prise en charge par l'équipage. Dans une seconde configuration, les pêcheurs plus âgés mais aussi les femmes étaient affectés aux tâches de réparation des filets. En

effet, la pêche au lamparo, technique auparavant la plus courante dans ce port, utilisait des filets à petites mailles et les femmes les ramendaient en raison de leur agilité motrice supposée :

« Intervieweuse : C'était les femmes à l'époque hein, qui cousaient ?
- Ouais parce que c'était tellement fin que ça faisait partie presque de la couture. C'était plus délicat. » (Martin)

Au sein des filetiers de la communauté actuelle de pêche, deux catégories de professionnels exercent le métier de filetier. Il s'agit, d'une part et conformément à la configuration traditionnelle, d'anciens pêcheurs ayant fait carrière sur un bateau, tels Martin ou encore le père et l'oncle de Philippe. D'autres professionnels ont, par contre, quitté le métier de pêcheur plus tôt. Dès lors, le métier de filetier a connu deux évolutions. La première concerne l'élargissement des compétences, au-delà de la simple réparation du chalut, et la spécialisation du métier. En effet, une division du travail s'est instaurée au sein même des filetiers de cette communauté, l'un d'entre eux, Loïc, se spécialisant dans l'innovation et la construction d'engins de pêche. La deuxième évolution porte sur la disjonction, partielle ou complète, de leur activité de celle de l'entreprise familiale. En effet, deux des filetiers rencontrés prennent désormais en charge les chaluts d'autres bateaux.

L'entrée plus précoce des filetiers dans le métier est motivée par l'impossibilité d'être pêcheur pour Philippe ou par le choix de ne pas l'être tout en restant dans le milieu de la pêche, pour Jean et Loïc. Les discours de Philippe et de Jean éclairent ces deux motifs :

« Je voulais faire marin-pêcheur sur le bateau, mais comme j'avais un peu la nausée quand il faisait mauvais temps, c'était pas ça, ça n'allait pas ensemble.(...) Aimer (le métier de filetier), c'est un grand mot. Il y a quand même un petit peu d'adrénaline, quand ils embarquent un bon sac de poisson, ils sont contents, et puis moi, ben je suis content pour eux, aussi quand le filet, il pêche bien, mais c'est pas pareil. » (Philippe)

« (...) la mer c'était toujours pareil. (...) Donc euh, il me fallait trouver une solution pour rester dans le métier mais euh, mais pas aller à la mer et donc y'en a qui m'ont soufflé ce métier-là, que je ne connaissais pas du tout d'ailleurs. (...) Les filets, ils sont différents, la mer elle, c'est toujours pareil. Faut vraiment aimer la mer quoi, c'est une passion de la mer, c'était pas le truc d'aller pêcher quoi. » (Jean)

Par contre, les filetiers rappellent tous l'importance de soutenir l'entreprise familiale de pêche ou de rester dans le secteur professionnel investi par la famille :

« Donc comme j'avais pas le choix, comme c'est une affaire familiale, d'aller à terre. (...) » (Philippe)

« (J'ai trouvé) un à côté pour rester dans le milieu de la pêche. Par rapport à ma famille, au départ. » (Jean)

De plus, lorsque les filetiers nous informent, à l'échelle de leur vie, sur leur installation dans le métier de filetier, ils insistent sur l'investissement intellectuel nécessaire (« Le filet, c'est beaucoup de travail de tête. À la fin de la journée, la tête est

un peu lourde... », Christophe), et également sur le long apprentissage du métier (« *Ouais fallait, fallait vraiment euh, fallait vraiment apprendre.* », Loïc). Martin présente ainsi le changement de perspective dans ce métier qui peut être appris et donc exercé par tous, jeunes et moins jeunes, à condition d'y être initié¹⁴ :

« Et alors, ils (les patrons-pêcheurs) voulaient pas mettre les jeunes, parce qu'ils avaient peur qu'ils comprennent pas, qu'ils sachent pas le faire ou, alors c'était les vieux que euh, qui avaient commandé des bateaux, qui avaient fait des filets que, et ça faisait que les jeunes, ils ont, ils ont pas appris. »

Il demeure, cependant, pour Philippe et Jean, que leur activité et leur renommée restent subordonnées à celle de l'activité familiale de pêche. Ainsi, Jean nous explique que son nom de famille est connu « *parce que lui (mon frère), c'est quand même un patron pêcheur à la mer* » :

« Disons que je suis connu, déjà le nom X dans le milieu de la pêche c'est connu. (...) Donc de Marseille à toute la Méditerranée, on va dire, c'est connu. Par rapport à mon frère, parce que lui, c'est quand même un patron-pêcheur à la mer donc euh, il est connu plus ou moins, (...) disons que c'est une question de nom quoi, on va dire entre guillemets. Y'a des patrons-pêcheurs qui me connaissent pas mais quand même quand on dit "c'est qui celui-là ?", on lui dit "Jean X", même qu'ils connaissent pas Jean, qu'ils connaissent juste X, ils disent euh : "ah ben ça va" ! » (Jean)

En définitive, si les filetiers s'engagent dans ce métier pour se maintenir dans le milieu de la pêche, c'est en se conformant initialement à une division du travail fondée sur une solidarité mécanique dans la communauté. Leurs compétences techniques leur permettent, dans un second temps, d'engager une solidarité, cette fois organique, avec les pêcheurs. Cette nouvelle forme de solidarité est permise, d'une part, par l'acquisition, par tous les filetiers, d'un statut professionnel distinct de celui du pêcheur (« je suis patron-filetier », Philippe) et, d'autre part, par un attachement à la rentabilité du bateau que les filetiers attribuent à leur chalut. Dans le discours de Loïc, le bateau du pêcheur devient « mon bateau » :

« Mon avantage à moi, c'est de faire toujours des filets plus performants, pour avoir des clients pour pouvoir travailler, et mon avantage aussi c'est, c'est que quand je fais un filet c'est que mon bateau pêche plus que l'autre. » (Loïc)

Pourtant, tandis que Loïc exprime à plusieurs reprises sa fierté personnelle au cours de l'entretien (« *Moi je crée des filets, je fais des nouveautés* »), l'identité professionnelle d'une partie des filetiers semble surplombée par leur valorisation de la pêche, que le filetier reprenne à son compte la représentation sociale du métier de pêcheur comme Jean (« *Par rapport à mon frère, parce que lui, c'est quand même un patron-pêcheur à la mer* ») ou qu'il exprime à la fois sa solidarité et sa nostalgie comme Philippe (« *Je suis content (...), aussi quand le filet, il pêche bien, mais c'est pas pareil* (que la pêche) »).

Les mandats confiés par les pêcheurs aux filetiers opérationnalisent la solidarité organique entre des membres particuliers de la communauté, parfois en compétition avec d'autres professionnels. Les pêcheurs proposent deux types de mandats, les

¹⁴ Rappelons que Martin, alors qu'il était patron-pêcheur maîtrisant le ramendage, a placé son fils Christophe à terre pendant deux ans pour lui apprendre le ramendage des chaluts de pêche.

premiers concernant la réparation et l'entretien du chalut, les seconds concernant la création de l'engin de pêche lui-même.

6.2. L'activité de réparation menée pour les pêcheurs

L'activité du filetier prend place, en premier lieu, en réaction immédiate à celle du pêcheur, en assurant à ce dernier de repartir en mer chaque jour. En cas de déchirure du chalut, le pêcheur donne le mandat de faire « vite ». La fiabilité est donc au fondement du métier pour tous les filetiers :

« Mais eux (les pêcheurs), ils rentrent tous les soirs, ça fait que, une fois qu'ils sont rentrés, après moi si je veux, même si je rentre à la maison à onze heures, je m'en fous, le bateau est à la mer le lendemain. Moi, mon travail, c'est que le bateau aille à la mer le lendemain, c'est tout. » (Jean)

Le filetier prend alors plusieurs décisions relatives à l'acceptation du type de mandat, à la technique et au lieu de la réparation. Ces prises de décisions répondent à la demande du pêcheur, tout en la dépassant éventuellement.

6.2.1. Le temps du filetier

Deux filetiers exercent une activité extra-familiale tandis que trois travaillent exclusivement pour l'entreprise familiale. Pour les premiers, le temps est une ressource tout aussi précieuse que le matériel, qu'ils prennent en compte dans leurs calculs de rentabilité économique. Ainsi, l'acceptation des mandats de réparation par ces filetiers est prise particulièrement « *par rapport au temps qu'on met dessus (le chalut)* » (Loïc). Jean est ainsi conduit à refuser les mandats de construction de chalut, moins rentables que ceux de réparation :

« Donc euh, je répare les filets pour moi, et occasionnellement je les fais pour les autres (...) suivant la casse ou, la construction c'est moins rentable. La construction, il (mon frère) préfère aller à Loïc ou alors à l'usine directement. » (Jean)

De plus, le temps de travail de cette catégorie de filetiers est une question d'éthique professionnelle. En effet, le coût de l'intervention du filetier doit être justifié pour maintenir à la fois une relation de confiance et sa notoriété :

« Voilà, il faut être honnête aussi ! (...) moi j'ai des bateaux et le patron, il n'est pas capable de vérifier, de savoir, si j'ai mis trois jours ou six jours sur le filet, il, parce qu'il ne sait pas (...). Faut pas remuer du vent, comme on dit. (rire) Non, il faut garder quand même euh ... sa notoriété. » (Loïc)

À l'opposé, pour les filetiers exerçant exclusivement le métier pour leur famille, le temps de travail personnel ne compte pas, seul importe le coût final de la réparation. Si la pose d'une pièce permet de réparer plus rapidement le chalut (« *On met des placards, ça va plus vite* », Philippe), elle engendre cependant des coûts supplémentaires :

« Pour moi, en termes de rentabilité, moi, mon travail, c'est de faire le filet, je préfère ne pas aller à la coopérative et chercher des bouts de filet que je sais que ça va me coûter de l'argent, je préfère réparer un filet normalement. Moi, mon travail, c'est d'essayer de faire le moins de frais possible. » (Philippe)

Ainsi, les filetiers intra-familiaux adoptent deux attitudes. Ils réparent le chalut dans l'urgence pour le pêcheur, tout comme leurs collègues exerçant en dehors de la famille. Mais cette tâche terminée, ils poursuivent un travail sans fin :

« Mon frère, il me le dit : “il me le faut à tout prix parce que, quand il n'est pas (là), celui-là, on pêche moins”, je me débrouille pour le réparer plus vite. Je suis obligé de prendre l'arrière de un, que je remets sur le filet, voilà, pour faire plus vite, mais après le vieux, celui-là qui est cassé, je le récupère, et je le répare doucement en attendant dans mon magasin. » (Philippe)

Le discours précédent de Philippe est à mettre en lien avec celui de Christophe qui oppose l'attente vide sur le bateau à l'attente dans l'atelier, où *« il y a toujours quelque chose à faire »*. Ainsi, les filetiers intra-familiaux consacrent leur temps uniquement à l'entreprise familiale tandis que les filetiers ayant une activité extra-familiale prennent le temps de rencontrer des pêcheurs sur le port.

Enfin, les filetiers intra-familiaux ont une activité différée de la demande du pêcheur pour prendre, en particulier, de l'avance sur un mandat ultérieur. En effet, ces filetiers affirment préparer des pièces de chalut à l'avance puisqu'ils connaissent bien les endroits les plus sensibles des chaluts. Ainsi, le chalut sera ultérieurement débarqué à terre moins longtemps. Cette démarche est particulièrement cruciale pour le chalut *« qui pêche le mieux »* (Philippe).

6.2.2. Le lieu du ramendage

Dans le cas d'une activité intra-familiale, le filetier répond à tous les mandats de réparation du chalut, quelque soit son ampleur. Si les petites réparations sont réalisées sur le bateau, les réparations plus importantes peuvent, par contre, requérir de débarquer le chalut, au prix d'une manipulation supplémentaire, pour pouvoir l'étaler :

« En magasin on déroule le filet, on a de la place, on voit mieux et ça fait que pour réparer, ça va plus vite qu'à bord du bateau. » (Philippe)

La plupart des filetiers, qu'ils travaillent exclusivement pour leur famille ou pour d'autres pêcheurs, disposent d'un atelier, lieu stable qui contient leurs outils de travail mais aussi différents chaluts, qui conservent donc une mémoire de l'activité antérieure. Ce n'est cependant pas le cas de Jean, filetier plus mobile, qui se déplace au gré des mandats des pêcheurs : *« quand un patron casse le filet, il me dit : « Jean, j'ai mis le filet là », et moi je vais le réparer là où il l'a mis, tout simplement. »*

Travailler à terre, c'est également l'occasion, pour le filetier, de réaffirmer ses capacités, car il dispose d'au moins d'une journée pour examiner le chalut. Le filetier peut alors donner un sens personnel à son activité, par une réparation du chalut allant au-delà de la demande *« pour le faire propre comme il faut »* (Philippe). Ce changement d'espace de travail modifie le regard du filetier sur sa propre activité : l'instrument du pêcheur devient alors objet pour lui-même.

« C'est arrivé que, des fois, on croit qu'on va le faire à bord le bateau, et qu'on n'y arrive pas (...). Il faut que j'aille rechercher le camion, (...) je déroule le filet au magasin (...) moi, je préfère comme ça que l'inverse. (...) même s'il n'y a qu'un trou de deux mètres, il y a toujours un petit trou là, un petit trou là, ça me donne l'occasion de le faire propre comme il faut. » (Philippe)

6.2.3. L'interaction avec le pêcheur

Les mandats de réparation étant caractérisés par l'urgence, les filetiers décrivent peu d'interactions avec les pêcheurs (« *Il me le faut (le chalut) à tout prix* », frère de Philippe), voire pas du tout (« *moi je vais le réparer là où il (le pêcheur) l'a mis* », Jean). Ainsi, les relations entre pêcheurs et filetiers relèvent de l'habitude et de l'implicite.

Les filetiers évoquent l'opacité de leur tâche pour les pêcheurs qui ne veulent rien savoir de ce qu'ils font, n'attendant d'eux qu'un chalut réparé :

« Le patron qui casse le filet, il rentre au port le soir, il n'est pas obligé de le réparer sur le bateau. Il le débarque, il en prend un autre et il s'en va à la maison. » (Jean)

Plus encore, c'est le patron qui signale le bris au filetier, tandis que c'est le matelot le plus compétent en ramendage qui effectue la réparation de fortune (ou qui « passe la lignière ») pour terminer la journée en mer. Il n'existe donc pas de communication directe entre les professionnels agissant sur le chalut :

« C'est mon frère qui m'appelle quand même tout le temps hein, les marins, ils ne m'appellent pas au téléphone pour me dire ce qui s'est passé. (...) En principe quand ils passent les trous en lignière (...), c'est pas des gros gros trous, sinon ils le font pas. (...) ils recalent un autre filet et ils me le laissent. » (Philippe)

Les interactions avec le pêcheur peuvent être ressenties sereinement ou difficilement par le filetier. En effet, si pour Philippe, ses frères ont conscience du temps nécessaire à la réparation (« *Ils évaluent très bien* »), Jean, par contre, ressent plutôt une désinvolture des pêcheurs à l'égard de son activité :

« Ouais voilà, de toute façon, ils passent la lignière alors ils ne vont pas s'embêter à apprendre à faire le filet. Ils s'en foutent. Au contraire, ils sont contents quand y'a un trou au filet. Parce que dans leur tête, ils se disent : "le filetier, il ne travaille pas de toute la journée, eh bien ce soir, il va travailler", voilà. » (Jean)

6.3. Une activité de conception pour être reconnu

L'activité des filetiers peut être de trois ordres : elle est soit réactive à la demande des pêcheurs (ramendage et pose de placards), soit prévoyante (préparation de pièces de chalut ou ajustements du chalut par essais et erreurs) ou encore orientée vers la conception. À la différence des mandats de réparation, les mandats de montage ou de conception de chaluts permettent au filetier de sortir de l'habitude, en requérant, en particulier, de faire appel à *Ifremer* ou à l'un de ses collègues filetiers. Dans le port de pêche étudié, l'un des filetiers, Loïc, offre aux pêcheurs non seulement de monter des chaluts mais également d'introduire de nouveaux engins de pêche, se distinguant ainsi de ses collègues.

6.3.1. Une redéfinition du métier de filetier

Tous les filetiers en sont d'accord, les compétences de ramendage sont peu développées et peu prisées par les pêcheurs, à l'exception notable de quelques-uns. Martin et Loïc, filetiers plus âgés, expliquent également le développement d'un métier autonome de filetier par l'arrivée de « *bateaux (...) un peu plus gros, (de) moteurs un peu plus gros et (de) filets plus importants* » (Loïc). Mais, selon Loïc, le métier de filetier devrait intégrer de nouvelles tâches plus spécialisées en investissant, en

particulier, les tâches de conception de chaluts. Or, la conception de chaluts suppose d'élaborer un plan adapté aux paramètres du bateau et de l'environnement maritime. La conception d'un plan s'avère une tâche bien plus complexe que l'utilisation de celui-ci pour la réparation rapide et le montage du chalut. Le plan est donc un instrument sémiotique à fonctions multiples (lecture, conception) pour le filetier, mais seul Loïc sait le concevoir. Selon lui, il n'y a « *pas des gens (filetiers) qui font tout ça* » (Loïc).

6.3.2. Les pratiques de la reconnaissance

En se distinguant, une personne est susceptible d'être reconnue par les autres. Mais la reconnaissance requiert également la mise en place de pratiques sociales spécifiques. Pour ce faire, Loïc utilise trois pratiques.

En premier lieu, pour se distinguer, Loïc investit un créneau à complexité technique ajoutée : la création de chaluts multiples (« *Les filets jumeaux, c'est, Loïc X et c'est tout, qui les a faits. À Y ou à Z ou à un peu partout (en Méditerranée).* », Loïc). Loïc acquiert ainsi un monopole.

En deuxième lieu, Loïc maintient ce monopole en construisant des chaluts dont il ne donne pas le plan bien que ses collègues, une fois le chalut construit, affirment pouvoir reconstruire le plan en étalant l'engin de pêche :

« (...) *les filets jumeaux, les plans, on les montre pas. (...) Parce que ça serait un manque à gagner pour moi.* » (Loïc)

« *Mais bon, le plan, il ne me l'a pas donné, mais je l'ai allongé par terre, le filet. J'ai compté les mailles et je me le suis fait moi-même (le plan). Il m'a juste donné du travail, quoi.* » (Philippe)

En troisième lieu, Loïc importe l'expertise d'une source reconnue par l'ensemble de sa communauté de pêche. Il assure ainsi la reconnaissance de l'avancement technologique qu'il introduit. En effet, les filetiers interrogés le reconnaissent comme intermédiaire entre les techniciens de Bretagne, région maritime estimée pour son avancement technologique, et eux mêmes. D'ailleurs, les enseignants de ramendage les plus reconnus au lycée maritime de cette région sont bretons :

« *Oui (...) y'a beaucoup de profs bretons (...). Nous on a une petite mer qui bouge pas, eux y ont une grande mer qui bouge, y savent tout faire, nous pas trop.* » (Philippe)

En définitive, chaque filetier connaît sa place et celle des autres dans la communauté. En particulier, Loïc est reconnu à la fois comme l'un des leurs et comme un professionnel à part dans le métier. En effet, il participe au genre professionnel tout en se créant un style par l'introduction d'une innovation technique.

7. Autonomie personnelle et autonomie du corps professionnel

Cet article sur l'activité de ramendage a emprunté à la psychologie vygotkienne et à la clinique du travail l'hypothèse d'une activité professionnelle à la fois autonome et collective. L'analyse a révélé, en conformité avec cette hypothèse, que même en l'absence de toute interaction visible entre le pêcheur, le filetier et ses collègues, l'activité du filetier est toujours adressée. Trois résultats nous permettent de l'affirmer.

En premier lieu, tous les filetiers sont attachés à réaliser les mandats qui leur sont confiés pour que l'activité de pêche puisse se poursuivre et que la rentabilité économique soit garantie. Cependant, la qualité de la participation du pêcheur se maintient, le plus souvent, soit à niveau d'opacité presque total, soit à un niveau de coopération sur le mode informationnel. Les filetiers n'évoquent jamais de situations de transaction avec le pêcheur, étant donnée la prédominance de l'habitude. Par contre, le filetier, lorsqu'il est seul, peut être conduit à donner un nouveau sens à son activité, en particulier en dépassant le mandat confié par le pêcheur.

En deuxième lieu, bien que tous les filetiers se reconnaissent comme autonomes, imputables et capables de tenir leurs engagements, ils sous-valorisent leur activité dans certains cas. Leur fonction professionnelle est parfois subie plutôt que choisie, le niveau d'interaction avec les pêcheurs, réduit au minimum, ne permettant pas le renforcement d'une identité professionnelle et, par conséquent, le développement des connaissances et des sens pour l'activité collective.

En troisième lieu, s'il existe une solidarité organique du filetier envers le pêcheur, il ne semble pas exister une telle solidarité entre les filetiers, malgré la spécialisation de certains d'entre eux. De plus, les discours des filetiers ne permettent pas de révéler une solidarité de type mécanique, relative à un partage des valeurs. Nous recueillons plutôt chez ces professionnels un discours de mise à distance voire de compétition à l'égard de leurs collègues.

Enfin, nous constatons que l'exercice du métier de filetier est diversifié. En effet, le statut du filetier implique des rapports différenciés au temps et aux tâches selon qu'il travaille comme père, frère ou fils d'un pêcheur ou encore comme professionnel autonome qui peut choisir ses mandats. De plus, les professionnels peuvent opter pour un rapport au métier traditionnel ou novateur, ce qui leur attribue des statuts différents dans leur communauté. Ainsi, en cherchant à caractériser le métier de filetier en Méditerranée, nous avons rencontré une autonomie personnelle des filetiers qui ne constituent pourtant pas un corps professionnel autonome. La genèse de ce constat apparaît résider dans la difficulté de transmission du métier, l'absence de formation scolaire spécifique ne pouvant être comblée par les anciens en raison des évolutions technologiques.

Bibliographie

- Barthélémy, C. (2005). Les savoirs locaux : entre connaissance et reconnaissance. *VertigO*, 6(1), 59-64.
- Boudreau, M. et Myre, G. (1998). *Le ramendage, la réparation des filets de pêche*. Grande-Rivière (Qc), Cégep de la Gaspésie et des Îles.
- Clot, Y. (2001a). Bakhtine, Vygotski et le travail. *Travailler*, 6(2), 9-12. doi:10.3917/trav.006.0009
- Clot, Y. (2001b). Clinique du travail et action sur soi. Dans J.-M. Baudouin et J. Friedrich (dir.), *Théories de l'action et éducation* (1. éd). Bruxelles, De Boeck Université.
- Clot, Y. (2004). Action et connaissance en clinique de l'activité. *@ctivités*, 1(1), 23-33.
- Clot, Y. (2007). De l'analyse des pratiques au développement des métiers. *Éducation et didactique*, 1(1), 83-94.
- Clot, Y. et Faïta, D. (2000). Genres et styles en analyse du travail. Concepts et méthodes. *Travailler*, 4, 7-42.
- Clot, Y. et Lhuillier, D. (dir.). (2010). *Agir en clinique du travail*. Toulouse, Érès.

- Doualot, A. et Merri, M. (2013). Les conditions du développement du rapport à l'instrument de travail par des pêcheurs québécois et français - L'exemple du chalut de pêche. Dans R. Gras et J-C. Régnier (dir.) *L'analyse statistique implicative-Méthode exploratoire et confirmatoire à la recherche de causalités* (395-420). Paris, Cepadues.
- Duhamel du Monceau, H.-L. (1776). *Traité des Pêches et Histoire des Poissons (sections I, II et III)- Tome V de la Description des Arts et Métiers*. Neuchâtel, J.-E. Bertrand.
- Durkheim, É. (1893). *De la division du travail social*. Paris, PUF.
- Follet, M. P. (1995). Coordination. Dans P. Graham (dir.), *Mary Parker Follett : Prophet of Management* (pp. 183-199). Washington D.C., Beard Books.
- Girin, J. (1995). Les agencements organisationnels. Dans F. Charue-Duboc (dir.), *Des savoirs en action. Contributions de la recherche en gestion* (pp. 233-279). Paris, L'Harmattan. Repéré à <http://crg.polytechnique.fr/fichiers/crg/publications/pdf/2007-07-06-1234.pdf>
- Le Masson du Parc, F. (2004). *Pêches et pêcheurs du domaine maritime et des îles adjacentes de Saintonge, de l'Aulnis et du Poitou au XVIIIe siècle*. Saint-Quentin-de-Baron: Les éditions de l'Entre-deux-Mers.
- Leont'ev, A. N. (1978). *Activity, consciousness and personality*. Englewood Cliffs, NJ, Prentice-Hall.
- Libert, L. et Maucorps, A. (1969). Le ramendage des filets de pêche. *Revue des Travaux de l'Institut des Pêches Maritimes*, 32(2), 149-235.
- Lorino, P. (2010). Les échos de la pensée de Jacques Girin dans la recherche sur l'activité collective en gestion. Dans D. Bayart, A. Borzeix et H. Dumez (dir.), *Langage et organisations. Sur les traces de Jacques Girin* (59-79). Palaiseau, Édition de l'École polytechnique.
- Lorino, P. (2013a). L'activité collective, processus organisant. Un processus discursif fondé sur le langage pragmatiste des habitudes. *@ctivités*, 10(1), 221-242.
- Lorino, P. (2013b). Transaction and transformation: a pragmatist perspective on learning as transforming action and transacting forms. Communication présentée au International Conference on Organizational Learning, Knowledge and Capabilities, Washington.
- Merri, M., Veillette, S., et Cotton, R. (à paraître). Une histoire à faire vivre : Hériter du métier de pêcheur au Québec et le cultiver. Dans M. Merri et C. Kephaliacos (dir.), *Nouvelles raisons d'agir des acteurs de la pêche et de l'agriculture*. Versailles, Quae.
- Oddonne, Y., Re, A. et Briante, G. (1981). *Redéfinir l'expérience ouvrière : vers une autre psychologie du travail*. Paris, Éditions sociales.
- Rabardel, P. (1995). *Les hommes et les technologies. Approche cognitive des instruments contemporains*. Paris, Armand Colin.
- Rabardel, P. (2005). Instrument subjectif et développement du pouvoir d'agir. Dans P. Rabardel et P. Pastré (dir.), *Modèles du sujet pour la conception: dialectiques, activités, développement*. Toulouse, Octarès éditions.
- Ricoeur, P. (2004). *Parcours de la reconnaissance : trois études*. Paris: Stock.
- Ricoeur, P. (2005). Devenir capable, être reconnu. *Esprit*, 7, 125-130.
- Vygotski, L. S. (1978). *Mind in society: the development of higher psychological processes*. Cambridge, Harvard University Press.
- Vygotski, L. S. (2013). *Pensée et langage*. Paris, La Dispute.